

PORTANT COMPOSITION DU JURY D'ADMISSIBILITE ET D'ADMISSION DU CONCOURS
INTERNE POUR LE RECRUTEMENT D'INGENIEURS DE RECHERCHE DE DEUXIEME CLASSE
A L'IRD

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT DE RECHERCHE
POUR LE DEVELOPPEMENT (IRD)

- ✓ Vu la loi n° 51-598 du 24 mai 1951, notamment son article 29,
- ✓ Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- ✓ Vu le décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques,
- ✓ Vu le décret n°84-430 du 5 juin 1984 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut de recherche pour le développement (IRD),
- ✓ Vu le décret n°85-1060 du 2 octobre 1985 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut de recherche pour le développement,
- ✓ Vu l'arrêté du 1^{er} février 2002 fixant la liste des branches d'activités professionnelles et des emplois types dans les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et des établissements publics scientifiques et technologiques,
- ✓ Vu l'arrêté du 15 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut de recherche pour le développement,
- ✓ Vu l'arrêté du 26 février 2019 portant attribution de fonctions à l'institut de recherche pour le développement
- ✓ Vu l'arrêté du 7 juin 2019 portant ouverture de concours à l'Institut de Recherche pour le Développement,

DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

Le jury du concours interne pour le recrutement d'ingénieurs de recherche de deuxième classe n° IR-4 BAP ABCDE est constitué comme suit :

Présidente :

Jérôme PARET	Délégué régional	CNRS
--------------	------------------	------

Membre de la commission :

Jean-Marc HOUGARD	Directeur de recherche	IRD
-------------------	------------------------	-----

Experts scientifiques et techniques :

Sabine DESCLIDES	Ingénieure de Recherche	IRD
Corinne REVAUD	Ingénieure de Recherche	IRD
Olivier DANGLES	Directeur de recherche	IRD

ARTICLE 2 :

La présente décision est publiée par voie d'affichage.

Le Président-directeur général de l'IRD



Jean-Paul MOATTI